

COMITE DE COORDINATION MAROC POUR LE SIDA ET LA TUBERCULOSE

Assemblée Générale

19 Septembre 2018

DÉTAIL DE LA RÉUNION				
Pays	Maroc		Nb. total de membres ayant le droit de vote présents (y compris les cotitulaires)	21 Titulaires
Référence de la réunion	AGO 04/2018			
Date	19 Septembre 2018		Nb. total de membres d'entités autres que le ccm / observateurs présents (dont le personnel du secrétariat du ccm)	12
Coordonnées de la personne présidant la réunion				
Nom/organisation	Prénom	Zoubida	Le quorum a été atteint (oui ou non) ?	Oui
	Nom	BOUAYAD	Durée de la réunion (en heures)	5 heures
	Organisation	SOS TB	Salle / lieu	DELM
Rôle au sein du CCM	Présidente		Type de réunion	Assemblée Générale Ordinaire

RESUME DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	
Point 1	Election du/de la président/e et du/de la vice-président/e
Point 2	Discussion et mise en place des comités permanents et du bureau
Point 3	Discussion des principaux chantiers du CCM pour la période 2018-2021
Point 4	Préparation à la transition du financement VIH et TB
Point 5	Présentation sur la subvention régionale, ALCS
Point 6	Présentation et discussion des nouvelles directives du Fonds mondial relatives au CCM
Point 7	Divers

DEROULEMENT
<p>Après vérification du quorum, la réunion a été ouverte par Mme la présidente qui a remercié les participants de leur présence notamment ceux et celles qui se sont déplacés de loin.</p> <p>Cette réunion du CCM a été programmée pour toute la journée afin de pouvoir couvrir les différents points de l'ordre du jour. Ainsi, la matinée a été réservée à l'élection de la présidence et vice-présidence du nouveau CCM, l'instauration des comités permanents (Veille stratégique et Communication) et du bureau et la discussion des principaux chantiers à venir. L'après-midi a</p>

été réservée à l'équipe du FM pour présenter le processus de préparation à la transition, les nouvelles directives pour les CCM et le volet éthique ainsi qu'une présentation de l'ALCS sur la subvention régionale pour la pérennisation des services pour les populations clés VIH dans la région MENA.

Elle a rappelé le projet d'ordre du jour tout en invitant les participants à y introduire d'autres points sous le volet divers. N'ayant subi aucune modification, le projet d'ordre du jour a été validé.

Egalement, le PV/rapport de l'atelier d'information des membres tenu le 23 Juillet 2018 a été validé par les membres.

SITUATIONS EVENTUELLES DE CONFLITS D'INTERETS

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été déclarée.

La présidente du CCM a fait un rappel de l'obligation de signer chaque année le protocole de conflits d'intérêt par les membres du CCM. Ainsi, le document a été mis à disposition des membres qui ne l'ont pas encore signé pour le faire.

DOCUMENTS D'APPUI DISTRIBUES

Documents envoyés par Email avant la réunion	<ul style="list-style-type: none">- Projet d'ordre du jour ;- Dossiers de candidatures à la présidence et à la vice-présidence.
Documents distribués à la réunion	<ul style="list-style-type: none">- Projet d'ordre du jour ;- PV/rapport de l'atelier d'information du 23 Juillet 2018 ;- TDR du comité de veille stratégique ;- TDR du comité de communication.

Point N 1 Election du/de la président/e et du/de la vice-président/e

Résumé de la présentation et des questions traitées

Après le tour de table introductif des participants, Professeur Zoubida BOUAYAD a noté que le CCM a respecté l'approche genre dans sa nouvelle composition. Elle a également précisé qu'il faut s'inscrire dans les recommandations du Fonds Mondial : La présidence et la vice-présidence ne doivent pas revenir au Bénéficiaire Principal (BP), le Ministre de la Santé, les deux postes ne doivent pas revenir à un seul secteur, les sous bénéficiaires ne doivent pas participer au Comité de Veille Stratégique (CVS) pour éviter les situations de conflit d'intérêt.

Mme Hanaa ELKOUDSSI, Chargée de communication avec la société civile /Populations clés, a donné un aperçu global sur la procédure suivie par le secrétariat du CCM pour l'élection du président et du vice-président

- Préparation des appels à candidature pour les deux postes ;
- Envoi de l'appel à candidature à tous les membres du CCM avec des rappels pour susciter le maximum de candidatures ;
- Réception dans les délais fixés de deux candidatures : celle de Professeur Zoubida BOUAYAD pour le poste de la présidence et celle du Docteur Taoufiq ABTAL pour le poste de la vice-présidence ;
- Partage par email de ces deux candidatures avec tous les membres afin de se préparer au vote lors de la plénière du CCM.

Pour la conduite de l'opération de vote, un comité de dépouillement des voix exprimées a été mis en place. Ce comité est composé de :

- Mme Saida BELHDID : membre co-titulaire représentant le réseau femmes solidaires au sein du CCM ;
- Mr Othman AKHRIF : membre titulaire représentant de la population clés TB au sein du CCM.

Le vote conduit de manière anonyme et à bulletin secret, sous la surveillance de Mme Hanaa ELKOUDSSI, s'est déroulé dans la plus grande sérénité et dans de bonnes conditions. Les bulletins de vote ont été distribués aux membres titulaires présents ou cotitulaires représentant des titulaires absents.

Les résultats se présentent comme suit :

- Poste de la Présidence :

Professeur BOUAYAD (Présidente du CCM sortant), présidente de l'Association SOS Tuberculose et Maladies Respiratoires :

- Nombre de membres présents ayant le droit de vote : 21 membres
- Nombre de voix pour : 20
- Nombre de voix contre : 1

Ainsi, Professeur BOUAYAD a été élue Présidente pour un 2^{ème} mandat du CCM.

- Poste de vice- Président :

Dr Taoufiq ABTAL, chef de division de l'action sanitaire de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion :

- Nombre de membres présents ayant le droit de vote : 21 membres
- Nombre de voix pour : 15
- Nombre de voix contre : 3
- Nombre d'abstentions : 3

Ainsi, Dr a été élu Vice-président, lui aussi, pour un 2^{ème} mandat du CCM.

Par conséquent, Pr BOUAYAD et Dr ABTAL sont membres du bureau du CCM.

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Pr BOUAYAD, réélue Présidente du CCM pour un deuxième mandat, a remercié les membres du CCM pour leur confiance et a suscité l'implication de tous les membres pour contribuer positivement au rayonnement du CCM.

Décisions prises et modalités de prise de décisions

Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N 2

Discussion et mise en place des comités permanents et du bureau

Résumé de la présentation et des questions traitées

Après l'élection de la présidence et de la vice-présidence du CCM, l'instance est appelée à constituer lors de cette réunion parmi ses membres titulaires et co-titulaires son bureau et ses comités, permanents notamment CVS et communication. Ceci bien entendu selon le règlement intérieur et les directives et recommandations du Fonds mondial.

Ainsi, les instances du CCM actuel sont comme suit :

- Deux (2) comités permanents :
 - Le **Comité de Veille Stratégique** (Oversight) des subventions du Fonds mondial est un comité chargé de toutes les subventions mises en œuvre dans le pays avec l'appui financier du Fonds mondial. A cet effet, il se réunit au moins une fois par trimestre pour permettre aux membres d'examiner les tableaux de bords et autres documents relatifs à ces subventions.

Lors de cette première séance, Mme Maryam BIGDELI, représentante de l'OMS, a porté sa candidature et a été élue à la majorité absolue Présidente du Comité de Veille stratégique.

En plus de la Présidente, le comité a été composé de :

1. Mme Saida IDRISSI, Réseau printemps de la dignité/Anaruz
2. Dr Laila ACHARAI, système des nations Unies FNUAP
3. Dr Amina IRAQUI, Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
4. M. Mohamed LAMOURI, Représentant Populations clés
5. Mme Maria AMAR, Conseil National des Droits de l'Homme
6. M. Othman AKHRIF, Représentent Populations clés
7. Dr Sara HAJJI, Collectif National des Médecins Généralistes du Maroc
8. Dr Kamal ALAMI, Système des Nations Unies ONUSIDA
9. Mme Khadija HAJJOUBI, Association Caravane Nour de l'Amitié pour le développement Social
10. M. Hassan HALIBA, Représentant Populations clés

Pour éviter tout conflit d'intérêt, aucune entité sous bénéficiaire n'a été incluse dans le CVS

- Le **Comité de Communication** : Il est chargé de la mise à jour de la stratégie de communication interne et externe (déjà élaborée) et de sa mise en œuvre ;

M. El Mustapha LAMQADDAM, Directeur de l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED) a été élu à la majorité absolue Président de ce comité.

En plus de M. LAMQADDAM, le comité a été composé de :

1. Mme Bouchra SADRAOUI, Association Hajar
2. M. Achraf ELKHAMLICHI, Représentant Populations clés
3. M. Aziz ELKHAOUARI, Association Jousour
4. Mme Boutaina EL OMARI, Ministère de la Santé UGFM
5. Dr Boutaina ALAMI, Directrice de l'Organisation Panafricaine de lutte contre le SIDA, OPALS
6. Dr Fatima Zohra SERGHINI, Association Hasnouna de Soutien aux Usagers de Drogues
7. M. Elarbi BOUAITI, Forces Armées Royales
8. Mme Saida BELHDID, Réseau Femmes Solidaires
9. M. Tahar ELQOUR, Association Chifae

Il y a lieu de noter que ces comités sont constitués des membres relevant des ONG, populations clés, CNDH et Agences des Nations Unies.

Par conséquent, le bureau se constitue de :

1. Prof. Zoubida Bouayad, présidente du CCM ;
2. Dr. Taoufiq ABTAL, Vice-président du CCM ;
3. Mme Maryam BIGDELI, Présidente du CVS ;
4. M. El Mostafa Lamqaddam, Président du Comité de Communication.

Etant donné que la question de la préparation à la transition était d'actualité, la possibilité de constituer un comité ad-hoc chargé d'assurer le suivi de cette thématique a été discutée par les membres. Toutefois, il a été jugé un peu prématuré puisque le Maroc n'est pas encore arrivé à ce stade et donc ce comité n'a pas été instauré en attendant les conclusions de la mission sur la préparation à la transition et le rôle qui sera défini pour le CCM dans le processus. Par contre, cette question devrait être discutée régulièrement lors des réunions du CCM afin de pouvoir suivre l'évolution de ce chantier.

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :
Décisions prises et modalités de prise de décisions
Après discussion, il a été décidé de constituer un comité restreint chargé de la révision du règlement intérieur de CCM. Ce comité est composé de : <ol style="list-style-type: none"> 1. Mme Maria AMAR 2. M. Tahar ELQOUR 3. Mme Fadoua BAKHADA
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N 3	Discussion des principaux chantiers du CCM pour la période 2018-2021.
Résumé de la présentation et des questions traitées	
Mme la présidente a donné un aperçu global sur les activités du CCM pour le reste de l'année 2018 tout en rappelant que le budget et le plan de travail du CCM 2019 doivent être envoyés au Fonds mondial au mois d'octobre 2018 : <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la dernière Assemblée Générale entre le 15 et 20 décembre ; • Assemblée extraordinaire sous le thème transition ; • Réunions des membres du bureau ; • Réunions du comité de veille stratégique ; • Réunions du comité de communication ; • Visite de terrain (proposition de la ville de Tanger) ; • Rencontre avec la société civile (réflexion et concertation entre les ONG) ; • Rencontre avec les populations clés (concertation entre les populations clés). 	
Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :	
Décisions prises et modalités de prise de décisions	
<ul style="list-style-type: none"> • Mener deux réunions, la première entre les ONG représentées au CCM et la deuxième entre les représentants des populations clés pour définir les modalités à mettre en œuvre pour assurer la concertation au sein de leurs secteurs respectifs. 	
Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance	

--

Point N 4 et Point N 6	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation à la transition du financement VIH et TB ; - Présentation et discussion des nouvelles directives du Fonds mondial relatives au CCM.
-------------------------------	--

Résumé de la présentation et des questions traitées

La deuxième partie de cette réunion, qui s'est déroulée dans l'après-midi, a été réservée aux interventions de l'équipe du Fonds mondial, en mission au Maroc pour la question de la transition. Les deux points 4 et 6 de l'Ordre du Jour, étant liés, ont été discutés en même temps. La session a été introduite par Mme Sylwia Murray Portfolio manager pour le Maroc qui a introduit le processus de préparation à la transition tout en précisant que le Maroc n'a pas été inclus parmi les pays en transition. La mission conduite au cours de cette semaine par le Fonds mondial avec l'ONUSIDA Genève et le bureau d'étude OPM permettra de discuter avec les partenaires et d'identifier des actions à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan de préparation à la transition. Le Directeur pays de l'ONUSIDA, Dr Kamal Alami a précisé que la transition ne concerne pas le volet financier seulement mais également les aspects politiques, programmatiques et administratifs. La priorité actuellement est de consentir tous les efforts pour accélérer la riposte afin d'atteindre les objectifs de la déclaration politique sur le VIH/sida en 2020. Dr Myriam BOGDELI Représentante de l'OMS a souligné l'importance d'une approche globale de la préparation à la transition et notamment l'intégration dans le cadre de la couverture sanitaire universelle.

M. René-Frédéric PLAIN, équipe du CCM hub du Fonds mondial, a donné un aperçu général sur la phase de transition des CCM et l'accompagnement que le FM offre pour la réussir. Concernant l'autre point, les nouvelles directives relatives aux CCM, M. Nick JAKSON, Expert en Ethique au Fonds mondial, a mis l'accent surtout sur l'axe Ethique qui est un élément fondamental pour la réussite des actions du FM.

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Les échanges ont porté principalement sur les points suivants :

- **Transition et éthique** : M. PLAIN a rappelé le processus, allant de l'élaboration à la mise en œuvre du projet « CCM Evolution ». Il a insisté sur l'objectif ultime qui est la durabilité des CCM, financière certes, mais surtout la pérennité des principes fondamentaux du FM (la représentativité de tous les secteurs notamment les OSC et les représentants des populations clés, etc.). Il a aussi présenté les mesures d'accompagnement des CCM pour se préparer à la transition afin de la réussir une fois engagée. La mesure principale consiste en la conduction d'une phase pilote avec 18 pays dont les CCM seront accompagnés par des experts afin de maximiser les chances de réussir l'opération.

M. PLAIN a également insisté sur la réflexion et l'intelligence collective pour la réussite de la transition. Il a précisé que 18 CCM (dont 4 pour des pays en transition) ont été sélectionnés pour la phase pilote qui démarrera en janvier 2019. Un atelier se tiendra en février 2019 avec ces CCM afin de tirer les conclusions et voir dans quelles mesures les actions réalisées convergent avec la stratégie du FM.

De son côté, M. JAKSON a insisté sur le rôle de l'éthique dans la réalisation des objectifs du FM. Le retour sur investissement atténué est mesuré en nombre de vies sauvées et cela ne peut être atteint qu'en mettant en œuvre une stratégie d'éthique émanant de la mission du FM (investir pour mettre fin aux 3 épidémies) qui permet un équilibre entre aspect technique et aspect éthique. C'est cet équilibre qui permet de faire des choix d'investissement et le rôle des CCM s'avère essentiel sur ce plan. D'ailleurs, le rôle clé d'un CCM est de déterminer la meilleure manière d'utiliser les fonds, non seulement du FM mais aussi ceux qu'il est appelé à lever auprès d'autres bailleurs de fonds.

Dr ALAMI, Directeur de l'ONUSIDA au Maroc, s'est interrogé lors de son intervention si la région MENA est représentée dans ce groupe de 18 CCM et qu'en est-il des autres CCM dans l'attente des résultats de la phase pilote ? Il s'est interrogé également s'il faudrait attendre une année pour l'application du code de conduite alors qu'il est déjà un principe fondamental du fonctionnement des CCM. M. PLAIN a précisé que la région MENA n'est pas représentée dans ce groupe de 18 CMM. Il a aussi précisé que le Code de conduite est finalisé et que la formation est en cours afin de lancer l'application de ce code dès le début de 2019. Ainsi, à partir du code de conduite, les CCM dont le Maroc vont continuer à fonctionner selon les directives actuelles, récemment adoptées par le FM, dans l'attente de l'évaluation de cette phase pilote et d'en tirer les conclusions afin de les généraliser au reste des CCM tout en respectant les contextes des pays. Toutefois, le CCM Maroc sera impliqué pour bénéficier de certains aspects de la préparation à la transition.

Mme BIGDELI, représentante de l'OMS, a souligné lors de son intervention-question que les mécanismes de gouvernance du CCM qui sont dus actuellement au FM sont en réalité dus aux populations et cet aspect sera appelé à se renforcer après la transition dans des contextes où les principes de reddition de comptes sont différents de ceux du FM. Elle s'est interrogée par conséquent sur la part du travail à faire sur l'aspect philanthropique qui va cadrer la transition, autrement dit comment on va travailler en dehors des CCM avec les appareils législatifs du moment où le financement sera essentiellement publique. M. PLAIN a précisé que c'est ce type de d'activités qui seront conduites avec les CCM pilotes et a réitéré l'invitation du CCM Maroc à prendre part à l'atelier de février 2019 pour participer aux réflexions sur cette question.

- Par ailleurs, les autres réactions des membres du CCM, notamment les représentants des populations clés et des ONG thématiques et locales ont convergé sur le risque de régression de la riposte aux deux épidémies qu'un retrait, même graduel, du FM du Maroc engendrerait. Ce risque touche, au-delà, de l'aspect financement qui restera toujours crucial, la pérennité de la participation des populations clés et des ONG et donc à la prise en considération de leur point de vue et contribution.

Il a été bien mentionné que c'est grâce au financement du FM et par conséquent à ses directives et obligations que la représentativité des différents secteurs a été garantie ainsi que l'aspect communautaire qui joue un rôle incontournable dans la riposte. Le poids du FM et de son financement est très important et doit, selon les membres, être toujours là même si il est réduit car il permet d'avoir accès à d'autres fonds, publiques en particulier, en raison de la pression indirecte qu'il exerce.

Sur le plan de l'Éthique, tout le monde était d'accord sur la vitalité de cet aspect dans l'effort de riposte car sans un code d'éthique bien pensé et appliqué il sera difficile d'atteindre l'objectif ultime d'éradication des deux maladies dans les délais et échéances mondiales.

Mme Sylwia MURAY, Manager de Portfolio, a bien précisé que dans le cas du Maroc, quoique l'on n'est pas encore arrivé à la transition, il vaut mieux se préparer dès maintenant en œuvrant à assurer les conditions de pérennisation du rôle du CCM avec l'assistance du FM.

Décisions prises et modalités de prise de décisions

Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

Point N 5 Présentation sur la subvention régionale, ALCS

Résumé de la présentation et des questions traitées

Mme Fouzia BENNANI, Directrice Générale de l'ALCS, a fait une présentation sur la subvention régionale du Fonds mondial sur la Pérennité des services pour les populations clés VIH dans la région MENA à laquelle les ONG thématiques marocaines participent dans le cadre de la coalition MENA-H. Elle a rappelé la genèse de la proposition, en réponse à l'appel d'offre régional, qui s'est concrétisée suite à un long processus de discussion au niveau régional mais surtout au niveau du pays. Elle a précisé que cette opportunité a permis une collaboration sans précédent entre les différentes ONG ce qui a permis d'identifier des actions stratégiques dans l'objectif est de compléter les actions en cours dans le cadres des subventions VIH, TB et RSS sur le volet communautaire. Elle a bien mis en évidence le rôle qu'a joué l'ONUSIDA pour initier ce dialogue pays qui a eu un effet fédérateur autours des actions prioritaires à mener. Elle a aussi rappelé, brièvement, la déclinaison de ces axes en un plan d'action détaillant les activités à réaliser ainsi que le budget qui leur est alloué. Mme BENNANI a également souligné la participation très active et positive des représentants des populations clés lors de ce dialogue pays.

Résumé des contributions / préoccupations / questions et recommandations spécifiques soulevées par les membres ou les secteurs :

Décisions prises et modalités de prise de décisions

Mesures prises, le cas échéant, /Principal responsable/échéance

PHOTOS :





